

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 24 JANVIER 2024

OBJET : Débats d'Orientation Budgétaire 2024 DOB

L'an Deux Mille vingt-quatre, le mercredi 24 janvier à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle Jean Cau à l'Hôtel de Ville de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Étaient PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs : Gérard LARRAT, Anne MENDEGRIS-QUINTILLA, Magali BARDOU, Laurence GASC, Michel PROUST, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Tamara RIVEL, Phillipe CLERGUE, Maria CONQUET, Franck DOUCET, Amancio REQUENA

M. Benjamin ASSIE donne pouvoir à M. Alain COSTE.

EXCUSES : Mesdames et Messieurs : Isabelle CHESA (suppléée par Anne MENDEGRIS-QUINTILLA), Régis BANQUET, Magali ARNAUD, Pascal VALLIERE (suppléé par Philippe CLERGUE), Benjamin ASSIE, Hervé BARO, Didier ALDEBERT, Marie LAVANDIER (suppléée par Amancio REQUENA)

ABSENTS : Catherine BOSSIS, Adeline RABATE, Laurent ALBERTI

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

Le Débats d'Orientation budgétaire permet d'effectuer une analyse des finances du syndicat de l'année écoulée et d'avoir une prospective compte-tenu des projets en cours.

Le Président en fait la synthèse et demande à Mme TRICOT, Directrice du Syndicat Mixte OGS de présenter à l'Assemblée délibérante les détails des réalisations 2023 et projection des dossiers en cours sur l'année 2024. (cf. : document DOB intégral pièce-jointe à la présente décision et envoyé par courrier électronique préalablement aux membres).

Il est proposé à l'assemblée délibérante un budget équilibré avec une participation par membre actif à hauteur de 50 000€.

Après avoir entendu l'exposé de la Directrice, Monsieur le Président demande à chacun des membres actifs présents de s'exprimer librement sur les propositions émises et de formuler une opinion.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2024 dont le document intégral est joint à la présente délibération (Document DOB, associé et envoyé avec la convocation le 11 décembre 2023 par voie électronique).

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 08/02/2024

Publication par affichage
Le Président 08/02/2024



Pour extrait certifié conforme
Le Président

